

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 8 juin 1970

La séance est ouverte à 2 heures.

LA QUESTION DE PRIVILÈGE

M. BALDWIN—M. KNOWLES (WINNIPEG-NORD-CENTRE)—LES PROPOSITIONS RELATIVES AUX RESTRICTIONS SUR LES SALAIRES ANNONCÉES À L'EXTÉRIEUR DE LA CHAMBRE

[Traduction]

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, je soulève une question de privilège dont j'ai donné préavis à Votre Honneur et au sujet de laquelle j'ai déposé vendredi après-midi ce qu'on pourrait appeler une mise en garde. Elle est reliée aux déclarations qu'a faites le ministre des Finances en fin de semaine, alors qu'il a refusé de traiter à la Chambre des mêmes questions.

Au cours de la semaine dernière, en particulier, on a posé un certain nombre de questions au premier ministre, au ministre des Finances et à d'autres. Aujourd'hui je lis et je relis les questions et les réponses et j'en conclus que le gouvernement ne se proposait ni de faire une déclaration, ni de rédiger des propositions précises quant aux moyens de résoudre les problèmes de l'inflation et du chômage.

J'ai ici un certain nombre de ces citations, mais je ne voudrais pas abuser de l'indulgence de la Chambre en en donnant lecture.

Le très hon. M. Trudeau: Pourquoi pas?

M. Baldwin: Ce sont des citations puisées dans les questions et réponses échangées le 1^{er} juin, les 25 et 29 mai, et à deux reprises le 4 juin. Le premier ministre les a peut-être lues en fin de semaine; pour ma part, je les ai lues et relues avec un vif intérêt. Et après cela, nous avons été témoins d'un spectacle extraordinaire: le ministre des Finances et d'autres gens liés au gouvernement ont précocité à Winnipeg en fin de semaine, à la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances, la mise en œuvre de restrictions et de contrôles précis sur les salaires en laissant entendre l'application de sanctions et de mesures coercitives. Donc, ce que nous avons entendu au cours de la semaine dernière, en réponse à nos questions, n'a été qu'une forme de tromperie sournoise et furtive—une tentative pour cacher à la Chambre les faits et les

propositions qu'elle a le droit d'entendre avant tout autre.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

• (2.10 p.m.)

M. Baldwin: Les députés et les Canadiens ont accepté avec beaucoup de patience les faux pas et les maladroites du gouvernement. Nous qui faisons partie de l'opposition, comme les députés ministériels sont demeurés silencieux et désarmés,...

Des voix: Oh, oh!

M. Baldwin: ...avons tenté d'apprendre quelles étaient les intentions du gouvernement. La pertinence de ces questions n'a rien à faire avec la chose en litige. Quel triste et piteux spectacle que celui d'un gouvernement qui ne sait ni où il va, ni même comment s'y rendre. Pour nous, ce spectacle n'a rien de neuf, mais tous les Canadiens commencent à ouvrir les yeux.

Il incombe au premier ministre (M. Trudeau), au ministre des Finances (M. Benson), et à d'autres d'être francs et honnêtes à la Chambre au sujet de ce grave problème. Nous ne trouverons pas de solutions tant que la confiance ne régnera pas entre le gouvernement, le Parlement et le peuple. Tant que le gouvernement ne répondra pas avec franchise aux questions qui lui sont posées à la Chambre, la méfiance des Canadiens deviendra plus profonde et les solutions plus inaccessibles.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Avant que le ministre des Finances ne réponde, je voudrais signaler que le député de Winnipeg-Nord-Centre a présenté un avis qui ressemble à celui du député de Peace River. Le député de Winnipeg-Nord-Centre voudrait peut-être exprimer son opinion avant que le ministre des Finances prenne la parole.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je vous remercie de cette occasion de mettre à exécution le projet dont je vous ai fait part dans un préavis que j'ai fait parvenir à votre bureau ce matin. Je soulève la question de privilège et je dois dire, monsieur l'Orateur, que j'ai résolu d'y mettre la pédale douce, comme on dit parfois.